

PROCÈS-VERBAL

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE LA SANTÉ,

DU BIEN-ÊTRE ET DES SCIENCES

Le jeudi 5 février 1970

(3)

Conformément à la motion d'ajournement et à l'avis de convocation, le Comité sénatorial permanent de la santé, du bien-être et des sciences se réunit aujourd'hui à 10 heures du matin.

Présents: Les honorables sénateurs Bélisle, Blois, Bourget, Carter, Fergusson, Hays, Inman, Kinnear, McGrand, Phillips (*Prince*), Quart, Robichaud, Thompson et Yuzyk.—(14)

Présent mais ne faisant pas partie du comité: L'honorable sénateur Grosart.—(1)

Aussi présent: M. E. Russell Hopkins, secrétaire légiste et conseiller parlementaire.

Sur une motion dûment présentée, il est *décidé* que l'honorable sénateur Hays soit élu président suppléant.

Sur présentation d'une motion, il est *décidé* de faire imprimer 800 exemplaires en anglais et 300 en français des délibérations du comité sur le bill S-14.

Le Comité passe ensuite à l'étude du bill S-14 «Loi concernant la vente et l'importation de certains dispositifs émettant des radiations».

Les témoins suivants sont entendus:

MINISTÈRE DE LA SANTÉ NATIONALE ET DU BIEN-ÊTRE SOCIAL:

M. G. McCarthy, directeur des services juridiques.

M. P. M. Bird, directeur des services d'hygiène du milieu.

M. A. H. Booth, chef de la Division de la radioprotection.

Après débat, et sur présentation d'une motion, il est *décidé* de différer l'étude ultérieure dudit bill.

À 11 h 30 du matin, le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

ATTESTÉ

Le Greffier du Comité,
Patrick J. Savoie.